

## PERMIS B / CONDUITE UNIQUEMENT

### Réglementation et organisation

Le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) vise à former des conducteurs plus responsables ayant une meilleure connaissance des risques, des influences et des pressions sociales.

### Objectif de qualification :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de se présenter et de réussir l'épreuve pratique du permis de conduire catégorie B.

### Objectif pédagogique de la formation :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter à l'épreuve « pratique » du permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie B telle que définie aux articles R221-4 à R221-8 du Code de la Route.

### Public concerné et Pré requis :

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule de la catégorie B sur la route : particulier, salarié, demandeur d'emploi, être âgé de 17 ans minimum.

- Etre titulaire de l'Examen Théorique Général (ETG)

L'entrée en formation est soumise à la validation de la demande de permis de conduire auprès de l'ANTS (<http://ants.gouv.fr>).

Le programme de formation est conforme au référentiel de formation REMC

### Compétences visées et résultats attendus :

L'apprenant doit acquérir les différentes compétences nécessaires pour l'obtention de l'examen pratique du permis de conduire (conformément à la réglementation).

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales

- Circuler dans les conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

### Programme de formation :

- **Une évaluation de départ obligatoire** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

- **Une formation pratique de 20 heures de conduite minimum obligatoire**

**Module 1** : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul (mini 8h)  
Connaitre les principaux organes du véhicule et savoir effectuer les vérifications courantes

S'installer et descendre du poste de conduite

Démarrer et s'arrêter à diverses allures

Diriger la voiture en avant et en arrière, en ligne droite et en courbe, en adaptant allure et trajectoire.

**Module 2** : Appréhender la route et circuler dans les conditions normales (mini 6 h)

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation

Adapter l'allure aux situations

Détecter, identifier, et franchir les différentes intersections selon leur régime de priorité et changer de direction

S'arrêter et stationner en sécurité

**Module 3** : Circuler dans les conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers (mini 4 h)

Evaluer et maintenir les distances de sécurité

Croiser, dépasser, être dépassé

Conduire en virage, en déclivité, à l'adhérence ou à visibilité réduite

Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense

**Module 4** : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique (mini 2 h)

Préparer un déplacement et suivre un itinéraire de manière autonome

(\*) Association ACEE non soumise à la TVA article 293.B du CGI

Type de formation : continue

Référence de la formation : AE03

Durée : 20 heures minimum de conduite légale obligatoire (Evaluation de départ obligatoire)

Tarif : 280€ montant net (\*) (forfait 40 heures)

Agrément dans le département :

- GARD : 18 rue Pradier-30000 Nîmes

Equipements :

Salle d'enseignement équipée d'un tableau blanc, écran vidéoprojecteur, internet, véhicules « école » double commandes adaptés et réglementaires.

Accès aux locaux et salle de formation accessible personnes à mobilité réduite : nous contacter pour préciser l'aménagement souhaité

Participant : seul pendant les heures de conduite

**Modalités et délais d'accès** (dates de formation, conditions d'inscription, devis, ...) : Nous consulter

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, sous réserve de disponibilités de place, et selon les modalités de prise en charge. (Nous consulter).



ACEE – Siège social : 106 rue le Corbusier - ZI de Grézan – 30034 NÎMES Cedex 01

Téléphone 04 66 21 04 91 – [acee.aes30@yahoo.com](mailto:acee.aes30@yahoo.com)

Auto-école : 18 rue Pradier 30000 Nîmes

Mise à jour le 02/01/2023

Critère 1- 1.2.1

Certifié le 10/07/2023

**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **Actions de formation**

## PERMIS B / CONDUITE UNIQUEMENT

Connaitre les principaux facteurs de risque au volant, les recommandations à appliquer et les comportements à adopter en cas d'accident

Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence

Pratiquer l'éco conduite

### Organisation de la formation :

Evaluation initiale obligatoire

- Partie pratique : formation initiale de 20 heures de conduite minimum en présentiel sur véhicule auto-école double commande

### Méthodes pédagogiques utilisées :

- Evaluation initiale obligatoire / conforme
- Méthode active et participative adaptées en auto-école accessible
- Alternance d'exercices concrets, de mise en situation et d'apports théoriques
- Mise en situation de réflexion
- Evaluation conduite
- Examen blanc conduite

### Modalités d'évaluation des acquis :

- Evaluation initiale obligatoire (qui détermine le nombre d'heures préconisées de conduite)
- Evaluation orale ou écrite (mise en situation conduite)
- Exposé théorique
- Bilan intermédiaire et examen blanc conduite
- Evaluation finale des acquis pratique est sanctionnée par le passage d'un examen devant un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière

### Dispositif des suivis :

Fiche de suivi, Feuille d'émargement individuel (pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle)

### Validation de la formation :

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

### Validation visée :

Titre du permis de conduire « permis B VL ».

### Qualification des formateurs :

Titulaire Bepecaser ou TP ECSR

Autorisation d'enseigner en cours de validité

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités, possibilités, difficultés dans le suivi de cette formation.

**Responsable de l'auto-école : Barbara BOLAND**

**Directeur de l'association : Philippe POURCHET**

**Taux de satisfaction stagiaires pour l'année 2022 : (non renseigné)**

**Taux de réussite :**

83.3 % de réussite pour 30 candidats

Moyenne dans le Gard : 64.1 % (2021)

**Documents à nous produire :**

- 2 photos d'identité aux normes
- 2 enveloppes vierges timbrées (formats A4)
- Justificatif d'identité (Pièce d'identité en cours de validité)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge
- Attestation de recensement pour les 16/18 ans
- Certificat de participation à la journée d'appel (JAP) pour les 18/25 ans
- Attestations Caf et Pole emploi
- Règlement ou accord de prise en charge

**Contact :**

ACEE

Siège : 106 rue Le Corbusier, Zi de Grézan, 30034 Nîmes Cedex 01

Auto-école : 18 rue Pradier 30000 NIMES

Tél : 04 66 21 04 91

Email : [acee.aes30@yahoo.com](mailto:acee.aes30@yahoo.com)

Site internet : [www.acee-nimes.fr](http://www.acee-nimes.fr)

Siret : 399 085 158 000 75



ACEE – Siège social : 106 rue le Corbusier - Zi de Grézan – 30034 NÎMES Cedex 01

Téléphone 04 66 21 04 91 – [acee.aes30@yahoo.com](mailto:acee.aes30@yahoo.com)

Auto-école : 18 rue Pradier 30000 Nîmes

Mise à jour le 02/01/2023

Critère 1- 1.2.1

Certifié le 10/07/2023



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **Actions de formation**